

## PRIX DE L'ABONNEMENT

| EDITION QUOTIDIENNE                            |         |
|------------------------------------------------|---------|
| Un an.....                                     | \$ 3 00 |
| Huit mois.....                                 | 2 00    |
| Six mois.....                                  | 1 50    |
| Quatre mois.....                               | 1 00    |
| L'abonnement est strictement payable d'avance. |         |

## EDITION HEBDOMADAIRE

Un an, au comptant, d'avance..... \$ 1 00

ERNEST LACAUD, Editeur-propriétaire

BUREAUX 92 Côte Lamontagne, Bas-Ville, Québec

## TARIF DES ANNONCES

|                                                    |         |
|----------------------------------------------------|---------|
| Première insertion (par ligne).....                | \$ 0 10 |
| Autres insertions, si publiées tous les jours..... | 0 05    |
| Trois fois par semaine.....                        | 0 06    |
| Deux fois par semaine.....                         | 0 07    |
| Avis de naissances, mariages, décès.....           | 0 25    |

Toutes lettres, etc., devront être adressées à ERNEST LACAUD, L'Électeur, 92 Côte Lamontagne, Québec.

ULRIC BARTHE, rédacteur

## L'ÉLECTEUR

27 JUIN 1893

## EDITION DU MIDI

## Pourquoi n'était-il pas à la Convention ?

M. Mercier a cru devoir s'abstenir de prendre part à la Convention libérale qui vient d'avoir lieu à Ottawa. La preuve qu'il a montré de l'habileté dans cette circonstance, nous la voyons dans le désappointement que sa conduite a créé chez nos adversaires. Cette conduite a provoqué parmi ceux-ci deux sentiments aussi différents qu'ils sont faciles à expliquer ; il n'est pas sans intérêt de les analyser et de les étudier.

Si notre race possède des qualités supérieures, il ne faut pas perdre de vue qu'elle a aussi des défauts détestables : le pire est sans contredit la jalousie qui nous porte à nous déchirer les uns les autres. Que l'un d'entre nous s'élève par ses talents au-dessus du reste de ses compatriotes, c'est une chose que l'on ne peut tolérer. On se met de suite à le calomnier, à le mépriser, à le ravalier, à le ruiner de façon à le ramener au même plan que les autres. C'est précisément ce qui est arrivé à M. Mercier. Par la seule force de son immense talent, par son courage, son énergie, il s'était taillé une large place dans la Province. Aux États-Unis, en Europe, partout où il est allé, il nous a fait honneur, il a fait connaître avantageusement notre pays, il a porté haut le nom français. Jamais il n'a manqué une occasion de défendre les droits des Canadiens-français et des catholiques. Cela aurait dû suffire pour lui conquérir l'admiration de tous ses compatriotes. Mais non : c'est une erreur. C'est précisément à cause de tout cela qu'ils veulent l'écraser et qu'ils prêtent main-forte aux fanatiques d'Ontario qui le détestent pour d'autres motifs que nous exposerons tout à l'heure. L'histoire se répète. Papineau, le grand Papineau dont le nom seul provoque tant d'applaudissements aux jours de nos fêtes nationales, n'a-t-il pas subi les mêmes avanies, enduré le même traitement ? Eh ! oui, ouvrez les journaux de son époque—les journaux torys, bien entendu—et vous les trouverez remplis des plus atroces calomnies à son adresse. Quelle avait été sa faute ? Vous le savez, il avait voulu briser l'oligarchie anglaise et faire de nous un peuple libre jouissant des libertés constitutionnelles. L'histoire s'est chargée de lui rendre la justice que ses contemporains, aveuglés par d'étroits préjugés, lui avaient refusée. Il en sera de même pour M. Mercier. Nos adversaires, les conservateurs, qui connaissent sa force, le redoutent avec raison ; ils ne manquent pas l'occasion de se réjouir lorsque les ennemis de notre race travaillent à l'écraser, à l'annuler.

Voilà l'explication de leur jubilation parce que M. Mercier n'est pas allé à la Convention libérale.

C'est à un tout autre motif qu'il faut attribuer le désappointement des torys anglais.

L'abstention de M. Mercier leur a enlevé une grosse carte d'atout. L'Empire, le Mail et toutes les autres feuilles orangistes et torys auraient été si heureuses de pouvoir crier à leurs lecteurs pétris de fanatisme religieux et national que M. Laurier avait à ses côtés "le comte" Mercier, cet homme sinistre qui a "régulé la question des biens des Jésuites", qui a défendu le clergé catholique "contre les attaques infâmes du fameux" Sellar, le principal apôtre des "droits" "égaux", qui a reçu tant de marques de "confiance de la part du Pape, cet "homme enfin qui est complètement "sous la domination du clergé catholique" que romain !

Voilà bien, n'est-ce pas, le cri que ces fanatiques auraient soulevé ? Car ils sont les premiers à se moquer des prétendus scandales dont l'on veut tenir M. Mercier responsable. Et, pourquoi ne s'en moqueraient-ils pas ? Est-ce qu'ils n'ont pas toujours appuyé sir John Macdonald qui acceptait \$360,000 pour vendre la charte du Pacifique à sir Hugh Allan, sir John dont la femme acceptait des magnats du Pacifique un collier en diamants de la valeur de \$50,000 pendant que le gouvernement faisait voter des millions à cette grande compagnie, sir John Macdonald qui avait à sa mort des parts du Pacifique pour une somme énorme ? Ont-ils dit un mot à propos de M. Blair que les bleus du Nouveau-Brunswick ont voulu mettre en accusation devant le lieutenant-gouverneur de la province, tout comme ils l'ont fait pour M. Mercier, mais qui sont allés se heurter contre le refus du gouverneur constitutionnel ? Ont-ils eu un mot de blâme à cause de la présence de M. Fielding, le premier de la Nouvelle-Ecosse qu'ils ont accusé d'avoir trempé dans un gros scandale lors de la vente des mines de charbon à un syndicat américain ?

Non ! non ! ils n'ont pas même fait la remarque. Ces deux messieurs,

## Actualités

Le temps est beau et clair, mais considérablement rafraîchi par une brise persistante d'Est qui rend le fleuve extrêmement houleux.

L'hon. juge Chauveau est revenu hier soir de Rimouski.

La princesse Émilie s'est embarquée samedi à bord de la *Voltaire* pour retourner en Espagne.

L'hon. P. Garneau est parti ce matin pour la Malbaie où il passera l'été dans sa maison de campagne.

Le Dr McGlynn est revenu de Rome aux États-Unis, après avoir été rendre ses hommages à Sa Sainteté à Rome.

Un ancien québécois, M. Francis Hunter, vient de mourir à Montréal, à l'âge avancé de 89 ans.

Le Dr Cornelius Herz, le délateur des fraudes du Panama, se meurt en Angleterre.

Le *Campania* a parcouru 548 milles le 20 juin.

C'est la plus grande vitesse qui ait jamais été signalée.

M. McIntosh, député de la ville d'Ottawa aux Communes est nommé lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest en remplacement de l'honorable M. Royal.

Une femme de mauvaise vie a encore été égarée hier dans un faubourg obscur de Londres.

On recommence de plus belle à parler de Jacques l'Éventeur.

Un ordre en conseil inséré dans le dernier numéro de *Cette Opinion* révoque M. A. T. Carter, percepteur du revenu de l'ancien district de Gaspé, et le remplace par M. Alfred Harper, George T. Annett, Alphonse Sasseville.

Nouvelles nominations : M. Henry MacGrawdy, de Hull, agent des terres pour la partie nord de la division de la Gatineau et aussi agent des bois et des forêts pour l'agence du Haut-Ottawa, avec M. Richard W. Farley, de Hull, pour sous-agent.

Le télégraphe rapporte que dimanche Mgr Satelli, célébrant la messe à l'Académie St-Joseph à St-Paul, Minn., a dit des prières : "Bénissez cette école, Seigneur, bénissez toutes les écoles," puis se tournant du côté de Mgr Ireland, il a ajouté : "Et en particulier celles de Faribault et de Stillwater."

On mande de Boston : "Plus de 150 élèves de Harvard se sont réunis vendredi à la salle Sever pour former une association catholique. Les autorités de l'université approuvent ce mouvement, qui aura pour effet d'augmenter les relations amicales entre protestants et catholiques."

Walter Shaw, un avocat de Houston (Texas), convaincu devant la cour d'assises de cette ville, présidée par le juge Cayin, d'avoir égaré sa mère et une douzaine de vieillards, au mois de mars 1892, a été condamné à être pendu le 28 juillet prochain.

Un ordre en conseil, récemment passé à Ottawa, autorise l'entrée en wagons réservés de l'huile de pétrole aux ports suivants : Montréal, Québec, St-Jean, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Sorel, Joliette, Trois-Rivières, St-Jérôme, Coaticook, Stanstead, Fraserville et Rimouski.

Maintenant que les tribunaux ont décidé que l'Exposition Colombienne pourrait être ouverte le dimanche comme la semaine, les autorités à Washington viennent de proclamer que l'argent voté par le Congrès pour l'Exposition serait à la disposition des intéressés, mais que cet argent ne serait pas payé à la Commission de l'Exposition.

Non ! non ! ils n'ont pas même fait la remarque. Ces deux messieurs,

455 personnes sont mortes du choléra dimanche à la Mecque.

Il est décidé que le cadeau de nocces qui sera présenté par les dames canadiennes à la princesse de Teck sera un "sleigh" canadien, avec riches robes de fourrure.

M. De Crais, ambassadeur français à Vienne, remplace M. de Waddington à l'ambassade de Londres.

Le Congrès national qui siège en ce moment à Montréal, avait demandé aux Canadiens-français des États-Unis et à ceux d'Ontario de répondre à la question suivante :

—Que vous manque-t-il pour votre protection et la reconnaissance de vos droits ?

Ceux des États-Unis ont répondu : Rien. Ceux d'Ontario ont répondu : Tout.

L'Enseignement Primaire, feuille d'éducation publiée par M. J. B. Cloutier et M. C. J. Magnan, deux professeurs de l'École Normale, vient de clore sa quatorzième année d'existence.

Nos meilleurs souhaits à cette excellente publication, qui devrait se trouver entre les mains de tous les instituteurs de la province.

C'est une excellente idée que le *Globe* a eue de vendre à tous les journaux libéraux anglais du Canada ses 28 colonnes de rapport de la Convention.

Pour le prix modique de \$3.50 par mille, tous les journaux anglais ont pu présenter à leurs abonnés un supplément intéressant.

La dépêche suivante confirme la nouvelle de l'entente conclue entre le ministre de Son Honneur le maire Frémont et de ses collègues l'échevin Hearn et le trésorier Lafrance.

"Londres, 26 juin.—MM. Coates, Son & Co ont émis \$313,000 de débentures de la ville de Québec portant 4 pour cent à 97."

On considère, dans les cercles montais, que 97 pour cent à 4 p. c. est un bon prix exceptionnel.

Le grand nombre d'hommes—plus de 400—qui ont péri à bord du *Victoria* a fait dire à quelques journaux que c'était là le plus grand désastre de temps modernes.

C'est une erreur. En effet, il suffit de remonter au 7 septembre 1870 pour trouver dans les annales de la marine anglaise la perte du cuirassé à tourelles le *Captain*, qui a sombré dans la baie de Biscaye avec 500 hommes, c'est-à-dire avec la presque totalité de son équipage, sauf 18 hommes.

Nous lisons dans la *Vérité* :

"Sans doute, M. Laurier a déclaré, pendant la dernière session, que si les écoles disaient publiques étaient réellement protestantes, il n'y aurait pas un moment à perdre pour venir au secours de la minorité opprimée."

Mais, s'il est permis de lui rappeler cette parole, les journaux conservateurs ne devraient pas oublier que ce sont leurs chefs qui laissent subsister, depuis trois ans, cette curieuse injustice. C'est le gouvernement qui est responsable de la politique du pays, non l'opposition."

On télégraphie de Toronto au *Star* :

Toronto, 26 juin.—The Liberals, it is said, intend to recall Hon. Edward Blake, when the Dominion elections come on. The idea is to pit his influence among Irish Roman Catholics in Ontario against Sir John Thompson's.

(Traduction)

Toronto, 26 juin.—On dit que les libéraux se proposent de faire revenir l'honorable Ed. Blake au pays pour les prochaines élections. On tournerait ainsi l'influence des Irlandais catholiques contre Sir John Thompson.

Pendant son séjour à Washington, l'infante Émilie a éprouvé un léger désappointement.

Samedi, elle fit demander au curé de l'église St-Matthews si elle pourrait avoir une messe privée dimanche matin, mais on lui fit réponse que l'église n'avait pas prévu une semblable distinction en faveur de personnalités royales.

Elle demanda alors si elle ne pouvait avoir une messe privée dite par son chapelain.

Le curé répondit qu'elle pouvait avoir l'usage de l'église, pourvu que cela ne dérangeait pas les offices ordinaires, et que les portes de l'église devaient rester ouvertes.

C'est pour cela que l'infante a assisté à la messe, dimanche, confondue avec le commun du peuple.

Les journaux américains présentent cet incident comme une leçon de démocratie.

Nous accusons réception d'un joli volume *Originaux et détraqués*, dû à la plume féconde de notre poète, M. Louis Fréchette.

C'est une œuvre tout à fait canadienne. L'auteur y fait revivre maints types québécois dont la légende avait gardé souvenir et qui dans leur genre et à leur époque ont été des célébrités.

Dans *Originaux et détraqués*, M. Fréchette a mis ce talent, cette verve et cette souplesse qui lui ont valu la réputation de premier écrivain du pays et on y trouve des choses gaillardes, enlaidies qui peuvent dégoûter la rate la plus britannique.

Nous n'avons pas eu le temps d'analyser tout l'ouvrage, mais ce que nous en avons lu nous a fort intéressé et nous a engagé à le recommander à nos amis et nos lecteurs à qui nous rappellerons que c'est un devoir d'encourager la littérature nationale.

Les œuvres complètes de Fréchette doivent avoir leur place dans toutes les bibliothèques canadiennes.

M. Louis Patenaude est l'éditeur des *Originaux et détraqués*.

## ECHOS DE TORONTO

Ministres attaqués par une feuille tory

Toronto, 27 juin.—L'*Evening News* publie une fort amusante caricature aux dépens de M. Angers, ministre de l'Agriculture. Pendant que celui-ci figure au premier plan gesticulant le choléra, un affreux Juif polonais, chargé d'une hotte énorme de bagage sale, s'introduit subrepticement derrière lui du vigilant ministre.

Le même journal raconte que son correspondant d'Ottawa a en vain cherché à savoir quelle religion M. Haggart s'est assignée lorsque l'agent du recensement est passé chez lui il y a dix ans. Le ministre des chemins de fer et canaux a, paraît-il, obstinément refusé de dire à quelle confession religieuse il appartenait, et dans le rapport du recensement, la colonne consacrée à cet objet est en blanc en regard de son nom.

## Une paroisse en deuil

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Tite

A une session spéciale du conseil municipal de la paroisse de St-Tite, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil, vendredi le vingt-troisième jour du mois de juin, mil huit cent quatre-vingt-treize, à trois heures de l'après-midi, à laquelle séance sont présents : Léon Lahaie, échevin, maire, Spéral L. Heureux, échevin, procureur, et M. N. les conseillers P. B. Trotter, Edouard Paquin, Hercule Guénard, Dost. Heures Promovost et Louis Brouillet, formant le quorum du dit conseil sous la présidence du maire.

Sur motion de conseiller P. B. Trotter, seconde par Edouard Paquin, conseiller, il est unanimement résolu :

1. Que les membres de ce conseil ont appris avec la plus vive douleur la mort de J. N. Baist, échevin, ex-maire, et marchand de cette paroisse, et que ce sentiment est bien certainement partagé par toute la population de cette paroisse, avec laquelle il a vécu depuis sa naissance et à laquelle il a rendu beaucoup de services ;

2. Que tout honneur sa mémoire et sa reconnaissance des nombreux services qu'il a rendus à cette paroisse, tous les membres de conseil, comme représentants de la paroisse, assisteront en corps à ses funérailles et porteront le deuil durant six mois ;

3. Que copie des présentes résolutions sera présentée à la famille du regretté défunt comme étant l'expression des condoléances des membres du conseil et de toute la paroisse ;

4. Qu'une copie des présentes soit aussi adressée au *Progrès* et à l'*Électeur* avec prière de les publier ;

(Signé), LÉON LAHAIE, E. LACOURSIÈRE, sec. trés.

W. MOUSSETTE, ass. sec. trés.

Vraie copie W. MOUSSETTE, Ass. sec. trés.

Avec prière aux autres journaux de reproduire.

## Tribune libre

Les commissaires d'écoles de Saint-Romuald

St-Romuald, 19 juin 1893

Monsieur le rédacteur de l'*Électeur*, Québec

Cher monsieur.

Vous ne me refusez pas un petit espace dans vos colonnes pour me permettre de rectifier une rumeur qui circule dans la paroisse de St-Romuald, insinuant que notre professeur du cours supérieur, qui est aussi directeur des classes de la municipalité d'Etchemin, n'est pas le même que celui que les commissaires ne le veulent pas.

Chose étonnante, inacceptable. C'est qu'elle a été mise en circulation par le président des commissaires d'écoles du village Etchemin, en disant, à qui veut l'entendre, que lui-même, étant satisfait sous tous les rapports, ne pouvait pas le changer.

Comme commissaire, il est de mon devoir de faire connaître aux contribuables, par l'entremise de votre feuille, les faits tels qu'ils sont, et d'établir au grand jour la mauvaise foi de monsieur le président.

Supposons, comme le fait, que les commissaires s'opposent à un réengagement, il peut encore l'effectuer puisqu'il est autorisé à engager qui il voudra, sans restriction aucune.

Les résolutions suivantes vont me disculper en prouvant d'une manière irrécusable que tous les commissaires ne s'opposent pas à ce qu'il a fait, et que les personnes engagées et quels sont les salaires.

Pour la motion : le moteur et le second.

Contre la motion : MM. Julien Gosselin et Edouard Leclerc.

Le vote étant également partagé, M. le président donne sa voix prépondérante contre la motion qui est déclarée perdue.

Alors M. Jos. Roberge propose :

Attendu que M. Nérée Tremblay, porteur d'un diplôme académique et actuellement instituteur, a demandé une entière satisfaction, tant par sa bonne conduite que par ses capacités, et que les contribuables qui représentent la plus grande valeur des propriétés cotisables et qui s'intéressent à l'éducation des enfants ont demandé, par requête, d'engager de nouveau M. Tremblay.

Attendu que M. le président des commissaires a apprécié publiquement la valeur de cet instituteur et a exprimé le regret de ne pouvoir garder M. Tremblay pour une nouvelle année, parce que des engagements étaient déjà contractés ;

Proposé en amendement par M. Julien Gosselin, secondé par M. Ed. Leclerc, que tous les mots après le premier mot "Attendu" soient retranchés jusqu'au dernier mot "salaire", et remplacés par les mots suivants :

Attendu que M. le président a été autorisé à faire les engagements des instituteurs ou institutrices, il s'est résolu que les commissaires s'en rapportent à ce qu'il a pu faire et à ce que fera M. le président à ce sujet.

Pour l'amendement : le moteur et le second.

Contre : MM. George Guay et Joseph Roberge.

Les votes étant également partagés, M. le président donne sa voix prépondérante pour l'amendement, qui est déclaré adopté sur cette division.

La motion principale étant mise aux voix est déclarée perdue sur la même division. Le président ayant donné sa voix prépondérante contre.

[Vraie copie,

J. BOUTIN-BOURASSA, Sec. trés.

## MARITIMES

Arrivées des steamers océaniques

Date Steamers Arrivés à Venant de

26 juin—Lake Ontario Québec Liverpool

Alaska New-York Liverpool

Ensis Brême

Tableau des marées

HAUTE A QUEBEC

Landi..... 26 4.16 4.43

Mardi..... 27 5.08 5.30

Mercredi..... 28 5.51 6.12

Jendi..... 29 6.82 6.51

Vendredi..... 30 7.09 7.27

Samedi..... 1 7.46 9.04

Dimanche..... 2 8.22 8.41

N. B.—Le courant continue à monter pendant 45 minutes après la marée haute

PHASES DE LA LUNE.—Pleine Lune, jeudi, le 29 juin, à 1 h. 25 a. m.

Service des signaux

Québec, 26 juin 1893.

Pointe-au-Père—Brouillard dense ; vent nord-est, descendant, à 5 a. m. str Sarnia.

Montant, à 11 a. m. str Polaria.

Matane—Vent est. Descendant, à 1 p. m. str Abert.

Cap Madeleine—Enfumé et calme. Descendant, à 7 a. m. str Parisien.

Petit Port—Anticyclone—Généralité à vapeur. Diver il depuis le 19 courant.

Low Point—Nuageux ; vent sud-est. Montant, str Activ. Descendant, samedi, à 6 p. m. str Bonington ; à 9 p. m. str Sunshine.

—Le str Lake Ontario, de Liverpool, avec 34 passagers de cabine, 26 d'intermédiaire et 149 d'entrepont, outre un cargo généraliste, est arrivé dans le port à 3.05 p. m. hier et a amaré au Brise-lames. Il est parti pour Montréal à 6 p. m.

—Sont passés hier : str "Greetlands", Pictou, "Edinburgh", Sydney, pour Montréal.

—Le str Polaria, de Hambourg et Anvers, avec 538 passagers et un cargo généraliste, est passé à Pointe-au-Père à 11 a. m. hier. Dans le port ce matin, le Polaria est le premier steamer passant par le Détroit de Belle-Isle cette saison.

Deal, 23 juin—Passée, barque Sarsborg (Nor), pour Québec.

Travle Point, 24 juin—Passé, str Stub beluk, Theile, Hambourg pour Montréal

—Le bâtiment Matilda est arrivé dans le port hier renforcé par les Dauntless.

—Le remorqueur Julia est arrivé de Montréal hier avec des barges.

Montréal, 26 juin—La Hamburg-American Packet Company a décidé d'envoyer le Wandrahm à New-York pour être ré-paré. Ce vaisseau est tellement endommagé qu'il faudra trois mois pour le radoubier. On ne croit pas qu'il puisse reprendre sa ligne entre Montréal cette année.

En route pour Québec

Eleanor (s), Fells, Newcastle, 24 juin.

En route pour Montréal

Louisiana (s), Sinclair, Swansea, 23 juin.

En route pour le Canada

J. H. McLaren, Grant, Waterford, 23 juin

Storra Lee (s), Bailey, Shields, 24 juin.

Arrivés dans le port de Québec

26 juin—SS. Lake Ontario, Cambell, Liverpool, 17 juin, H. H. Sewell, 249 passagers et cargo généraliste.

—Greetlands, Coillard, Pictou, Ross & Co, pour Montréal, charbon.

—Edinburgh, Thomas, Sydney, pour Montréal, charbon.

Barque Hercules, Staalham, Sydney, 15 juin, Carbray, Routh & Co, charbon.

—Orion, Hansen, Southampton, Price & Co, lest.

Brigantine Olga, Jensen, Sydney, 9 juin.

Hunt, Hagen & Co, charbon.

Goëlette Zélie, Tremblay, Rivière Madeleine, Hy Fry & Co.

—Sea Star, Galibois, Pointe-Esquimaux, maître, huile et fourrures.

—Labrador, Giasson, Pointe-Esquimaux, maître.

—Mara, Jones, Labrador, poisson et huile.

Matilda, —

En chargement

26 juin—Abyssinian, 1265, Greenock, Do-bell, Beckett & Co, anse Bowen.

Ilos, 729, Valencia, Price Bros & Co, Saint Thomas.

Nor, 450, Dublin, Price Bros & Co, Saint-Thomas.

Aquittés

36 juin—SS. Polina, Lachance, St-John, NF, Ross & Co.

—Merredid, Reddie, Sydney, CB, Car-bray, Routh & Co.

Barque Jenny, Norloff, NewCastle, Dobell, Beckett & Co.

—Hébe, Saune, Berwick, The McArthur Bros Co (Ltd)

—Abyssinian, Evensen, Greenock, Do-bell, Beckett & Co.

—Stillvaier, Trits, Sharquess, E. H. Duval.

A LOUER.—A l'ait, quatre chambres à louer pour l'été à dix piastres par mois avec l'eau et le bois. Aussi pensionnaires à dix piastres par mois. S'adresser à madame OCTAVE DELANGER, l'ait.

A LOUER.—Une jolie maison de campagne. La superbe petite villa voisine de l'ancienne résidence de sir John A. Macdonald à St-Léonard, à un mille de la rivière St-Loup.

S'adresser à J. JOS. LORÉ, Bureau de l'Électeur, Ottawa.

21 juin—



# LE CRIME

— DE —

## L'OPERA

Par exemple, les corsives usitées dans le commerce se ressemblent toutes ; les anglaises allongées aussi, ces anglaises que les jeunes filles apprennent au pensionnat. Mais celle de la lettre anonyme était très grosse, très espacée et très régulière, une écriture du bon vieux temps. Nointel n'eut qu'à la regarder pour constater qu'elle ne lui était pas inconnue ; seulement, il ne se rappelait pas encore où ni quand il l'avait vue.

— Eh bien ? lui demanda Crozon.

— Eh bien ! répondit-il sans se départir de son calme, je ne puis pas vous nommer immédiatement l'auteur de cette lettre, mais je suis à peu près certain que je saurai bientôt de qui elle est, surtout si vous permettez que je la lise.

— Lisez, lisez tout haut. Je n'ai pas de secrets pour Bernache.

Le capitaine prit le papier que Crozon lui tendait et lut lentement, posément, comme un homme qui se recueille pour rassembler ses souvenirs.

La lettre était ainsi conçue : « L'ami qui vous écrit regrette de ne pas être encore en mesure de vous apprendre où il se trouve ; il a été confié par elle à une personne qui a changé de domicile au moment où celui qui la cherche pour vous rendre service était sur le point de la découvrir. La mère a sans doute eu vent des recherches et elle s'est arrangée de façon à les empêcher d'aboutir. La nourrice a été avertie et elle a su se dérober. Mais on est sûr qu'elle n'a pas quitté Paris et on la trouvera. »

— Convenez, dit Nointel, convenez que, s'il dit la vérité, votre correspondant est un sinistre coquin. Dénoncer une femme coupable, c'est lâche, c'est ignoble, mais enfin il peut prétendre que son devoir l'oblige à éclairer un ami trompé. Rien ne l'oblige à vous livrer l'enfant. S'il connaît votre caractère, il doit penser que vous le tuerez, ce pauvre petit être qui est assurément fort innocent. Il tient donc à vous pousser à commettre un crime.

— Faites-moi grâce de vos réflexions, interrompit le balancier, plus ému qu'il ne voulait le paraître.

— Si tel est le but qu'il se propose, cet homme mériterait d'être envoyé au bagne, et je me chargerais volontiers de lui faciliter le voyage de Nouméa. Mais je crois qu'il se vante, je crois qu'il ment. Il a inventé cette histoire à seule fin de vous entretenir dans un état d'irritation dont il compte bien tirer parti. Quels sont ses projets ? Je n'en sais rien encore mais je soupçonne qu'il veut vous employer à le débarrasser de quelqu'un qui lui gêne.

— Lisez ! mais lisez donc !

— M'y voici :

« En attendant qu'il puisse vous montrer la preuve vivante de la trahison de votre femme, l'ami tient aujourd'hui la promesse qu'il vous a faite de vous désigner le traître, ou plutôt les traîtres, car il y en a eu deux. »

— S'il continue, il finira pas en découvrant une douzaine, dit railleusement Nointel.

Et, comme il vit que ce commentaire n'était pas du goût de Crozon, il reprit :

« Le premier, celui qui l'a détournée de ses devoirs, était un aventurier polonais nommé Wenceslas Golymin. Cet homme prétendait être noble, et s'attribuait le titre de comte. Il vivait dans le grand monde et il dépensait beaucoup d'argent, mais il n'a jamais été qu'un chevalier d'industrie. »

— A ce passage, le capitaine s'arrêta court, non pas parce que l'indication l'étonnait—il avait toujours pensé que les lettres rendues par Julia à Mlle Lestrel étaient du pendu—mais parce que la mémoire, aidée par cette indication, lui revenait tout à coup. Il se souvenait que l'écriture, cette belle écriture du dix-huitième siècle, était précisément du billet qu'il avait reçu un quart d'heure auparavant, du billet où Don José Simancas l'informait que la marquise de Barancos ne recevrait pas ce jour-là.

Il avait en poche la pièce de comparaison, et un autre que lui n'aurait pas manqué de l'exhiber et de signaler au mari

une similitude qui ne laissait aucun doute sur la véritable personnalité du dénonciateur anonyme. Mais Nointel, en cette occurrence, montra un sang-froid et une présence d'esprit extraordinaires. Il ne lui fallut qu'une seconde pour envisager toutes les conséquences d'une déclaration immédiate : Crozon se lançait aussitôt à la poursuite du Péruvien, le sommant de fournir des preuves, en un mot, cassant les vitres, patageant brutalement à travers les combinaisons du capitaine, le tout au détriment du succès de l'enquête si bien commencée. Il ne lui fallut qu'une seconde pour se dire que mieux valait cent fois garder pour lui seul le secret de cette découverte qui lui fournissait justement un moyen d'action sur Simancas, tenir ce gredin sous la menace de dévoiler ses manœuvres menteuses, puis, quand le moment serait venu, d'en finir avec lui, le livrer au bras séculier de Crozon, en démontrant à ce mari peu commode que son correspondant n'était qu'un vil calomniateur. Et il eut la force de se taire, de sourire et de s'écrier :

— Parbleu ! le drôle qui vous écrit a d'excellentes raisons pour dénoncer le comte Golymin. Ce personnage ne peut plus le démentir, car il s'est suicidé la semaine dernière.

— Oui, la vieille de mon arrivée à Paris, dit le balancier, et le lendemain, ma femme a eu une attaque de nerfs en apprenant qu'il était mort. Continuez, je vous en prie.

Nointel se disait : — Je crois que j'aurai de la peine à lui persuader que Mme Crozon est immaculée, mais ce n'est pas là que j'en veux venir.

Et il se remit à lire :

« Le soi-disant comte Golymin a été obligé, il y a quelques mois, de quitter la France pour fuir ses créanciers, et ses relations avec votre femme ont cessé à cette époque. Elle ne se sent pas renouée lorsqu'il est rentré à Paris, où il vient de finir, comme finissent tous ses pareils, en se donnant volontairement la mort. »

— Comme finissent tous ses pareils ! pensait Nointel ; écrite par cet escroc d'outre-mer, la phrase est un chef-d'œuvre.

— Lisez jusqu'au bout, tonna le marin.

— Elles ne se sont pas renouées parce que votre femme avait un autre... — Bon ! je commence à comprendre.

« Celui-là a mis autant de soin à cacher sa liaison que le Polonais en avait mis à afficher la sienne. »

— Bien trouvé cela !

« L'ami qui vous écrit... »

— Il tient à sa formule.

« L'ami qui vous écrit a eu beaucoup de peine à la découvrir. »

— Je le crois aisément.

« Cependant, il y est parvenu, et maintenant il est sûr de son fait. »

— Je suis curieux de savoir comment il s'y est pris pour acquiescer cette certitude... Mais il ne s'explique pas sur ce point.

« Il s'empresse donc de vous nommer l'homme qui vous a déshonoré. C'est un ancien officier de cavalerie. Il a quitté le service pour mener une vie scandaleuse. Il fait profession de séducteur et il se plaît à porter le trouble dans les ménages. »

— Voilà un portrait bien ressemblant ! s'écria Nointel. Si c'est de moi qu'il s'agit, comme je n'en doute pas, je déclare que votre anonyme est un imbécile. Mais voyons la fin.

« Celovecelle s'appelle Henri Nointel. Il habite rue d'Anjou, 125, et il va tous les jours, dans l'après-midi, au Cercle de... »

— Il tient essentiellement à ce que vous m'exterminez sans perdre un instant. Je suis surpris qu'il ne vous indique pas aussi le moyen de m'assassiner sans courir aucun risque. Mais, non... il se borne à la jolie appréciation que voici.

« Le sieur Nointel est universellement haï et méprisé. Celui qui délivrera de cet homme le monde parisien aura l'approbation de tous les honnêtes gens. On ne trouverait pas de juges pour le condamner. »

(A suivre)

### POELE DE CUISINE A GAZ

LA COMPAGNIE DE GAZ DE QUEBEC A un assortiment de poeles de cuisine à gaz les plus appropriés à votre usage.

**POELE CABINET \$18.00**

Ces poeles, pour tout ce qui concerne la cuisine de famille, ent, friture, grillage, etc., sont supérieurs à tout ce qui a été fabriqué en ce genre. Ils sont fournis par la demande et augmentent dans le nombre des poeles fournis par la compagnie.

Aucun combustible ne peut être comparé au gaz pour l'économie et la commodité. Pas de saleté, pas de fumée, toujours prêt à fonctionner.

Demandez les et voyez-les en opération. Elles fournissent pour cuisine par mètre carré à raison de \$1.25 par 1,000 pieds.

15 Juin 1911—1m

## Meilleure Pâtisserie A Meilleur Marché.

Nous parlons d'une graisse à frire qui ne peut pas donner d'indigestion. Ceux qui connaissent les moindres éléments de la cuisine, (Marion Harland parmi beaucoup d'autres), se servent de

## COTTOLINE

au lieu de saindoux. La COTTOLINE n'est composée que des ingrédients les plus sains et les plus purs. Le saindoux n'est pas sain et n'est pas toujours pur. Ceux qui se servent de la COTTOLINE sont plus riches en santé et en argent ; en santé, parce que leur pain sera mieux cuit, en argent parce qu'ils ne seront pas obligés de payer pour le saindoux ; car la COTTOLINE ne coûte pas plus cher que le saindoux et fait deux fois autant d'usage, de sorte qu'elle coûte moitié moins.

Les Dyspeptiques la Mangent avec Plaisir !  
Les Médecins la Recommandent !  
Les Chefs de Pont l'Éloient !  
Les Cuisiniers la Préfèrent !  
Les Ménages l'accueillent avec Joie !  
Tous les Épiceries en Vendent !

Préparé seulement par  
**N. K. Fairbank et Cie.**  
Rues Wellington et Anne,  
MONTREAL.



### Hôtel de Ville

COMITE DU FEU

AVIS PUBLIC EST PAR LE PRESENT donné qu'une récompense de \$20 sera décernée à toute personne qui fera connaître celui ou ceux qui donneront des fausses alarmes d'incendies et qui fourniront les preuves nécessaires pour faire condamner les délinquants.

AUG. MALOUIN, Sec. Comité du Feu.

### AVIS

aux charretiers, commerçants et autres, ainsi qu'à ceux qui gardent des chiens

Les membres du Corps de Police ont reçu instruction de faire rapport d'ici au 30 juin contre toute personne exerçant l'état de charretier, commerçant, endosseur et autres, qui n'a pas pris un numéro pour voiture cette année, ainsi que contre toute personne qui garde un chien sans licence.

L. P. VOHL, Chef de Police

Quebec 19 Juin 1911.

### ON DEMANDE UN CHEVAL

Cité de Québec

HOTEL-DE-VILLE

DEPARTEMENT DU FEU

Quebec, 21 Juin 1911.

LE DEPARTEMENT DU FEU A BESOIN d'un cheval pour la Brigade du Feu. S'adresser au chef de la Brigade, Poste Central, rue Ste-Ursule.

AUG. MALOUIN, Secrétaire Comité du Feu.

### CITE DE QUEBEC

HOTEL-DE-VILLE

COMITE DU FEU

Soumissions pour poste de pompier dans le quartier St Pierre

Quebec, 20 Juin 1911.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées et adressées au sousigné, en double, pour le poste de pompier, seront reçues au bureau du Greffier de la Cité d'ici le LUNDI le 26 JUILLET de JUILLET prochain, à 10 heures.

Les plans et devis sont déposés dans le Bureau de J. F. Penney, chef architecte, No 491 rue St-Jean, et toutes les informations nécessaires seront données par lui.

La soumission sera faite sur un blanc qu'on se procurera à cet effet au bureau du Greffier de la Cité, laquelle sera signée par deux cautions solvables.

La cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune soumission. Chaque soumissionnaire aura le droit de se faire entendre de vive voix au bureau du Greffier de la Cité, le 26 JUILLET, à 10 heures, pour expliquer la soumission. Ce dépôt sera retenu jusqu'à signature du contrat, contre lequel le soumissionnaire s'engage de décaisser le contrat et de fournir une copie à la cité.

AUG. MALOUIN, Secrétaire Comité du Feu.

### Wm DOW & Co., DE MONTREAL

— DÉBENT ANNONCER QUE —

**MM. P. Dignard & Co., Nos 220 et 224 rue St-VALIER**

sont maintenant les seuls embouteilleurs autorisés de leurs

**BIERE ET PORTER**

pour la ville de Québec.

Le commerce sera approvisionné de BIERE PUTAILLE (draught) comme par le passé, sous les ordres de la Cité Dignard, bière en bouteille "INDIA PALE".

ven par MM. Dignard & Co., sera embouteillé à brasserie, et aura, en outre, 141

bien connu, sur les côtes du bouchon la marque de commerce enregistrée de Wm Dow & Co., et sur les extrémités les mots "Wm Dow & Co., Montréal," formant un cercle autour de la date de l'embouteillage.

ESTÉLÉPHONE 511.

4 mai—3m

### Kamouraska House

MAISON DE FAMILLE pour la saison d'été

CETTE maison, tenue antérieurement par Mlle M. Langlais, est située sur le bord du lac Kamouraska, à 10 milles de Québec. Les familles y trouveront tout le confort possible.

Dites Eug. et A. Labrie.

24 Juin—1f

Limment Minard guérit le Rhumatisme, etc

## L'ELECTEUR



### CHEMIN DE FER QUEBEC CENTRAL

Le 15 et après LUNDI le 12 JUILLET 1911, les trains partant du Terminal, rue St-Amand, à 10 heures, pour Québec, et arrivant à Québec à 11 heures, les jours suivants.

**DEPART DE QUEBEC**

8.30 A. M. — Express direct pour le Lac Saint-Jean, tous les jours, arrivant à la Jonction Chambois à 1.15 p. m. et à Roberval à 1.45 p. m. Le train fait, par conséquent, tous les jours, avec les stations sur le chemin de fer des Basses Laurentides.

5.30 P. M. — Express direct pour le Lac Saint-Jean, tous les jours, arrivant à la Jonction Chambois à 7.15 p. m. et à Roberval à 7.45 p. m.

**ARRIVEE A QUEBEC**

6.00 A. M. — Express direct pour le Lac Saint-Jean, tous les jours, arrivant à la Jonction Chambois à 1.15 p. m. et à Roberval à 1.45 p. m.

8.40 A. M. — Express local part tous les jours de St-Raymond à 7.45 a. m., arrivant à Québec à 8.40 a. m.

5.30 P. M. — Train mixte part de St-Tite-Jonction sur le chemin de fer des Basses Laurentides, à 6.00 p. m. de la Rivière à l'Est à 4.00 p. m. et du Lac St-Joseph à 7.00 p. m., arrivant à Québec à 8.30 p. m.

20 minutes au Lac Edouard pour le lunch. Chars palais attachés à tous les trains directs du jour, et chars d'orties aux trains directs du soir.

Le bateau à vapeur "IDA" voyageant sur le Lac St-Joseph, entre la station et l'Hotel Lake View durant la saison des loisirs, en concordance avec les trains. Les bateaux à vapeur de M. Beemer, "ALISTAIR" et "L'UNION", voyagent comme suit sur le Lac St-Jean : Commencent lundi, le 12 juin, et durant la saison des loisirs, le nouveau bateau à vapeur "UNION", partira de Roberval tous les jours à 9 a. m. et le dimanche à 1.30 p. m. pour la station de la Grande-Decharge, y arrivant à 11 a. m. et à 3.30 p. m. le dimanche. A la fin de la saison, le "UNION" partira de la Grande-Decharge à 1 p. m. et arrivera à Roberval à 6 p. m.

Le bateau à vapeur "PERIBONCA" ira à la rivière Peribonca, deux fois par semaine ou plus souvent, pour les besoins de la scierie et de la colonie.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 h. p. m.

Chaque retour de première classe aura un prix d'un simple billet, de Québec à toutes les stations, en plus des taxes, pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Le chemin de fer transporte les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage. C.R.S. 1.25.

On peut retenir des sièges et des lits et se procurer des billets de passage chez R. M. STOKING, vice-président de l'Hotel St-Louis.

ALEX. HARDY, Agent gén. fret et pass.

J. G. SCOTT, Secrétaire et gérant.

Quebec, 10 Juin 1911.

### CHEMIN DE FER

Quebec, Montmorency et Charlevoix

COMMENCANT le 15 JUILLET 1911, les trains circuleront comme suit :

**LA SEMAINE**

Départ de Québec Arrivee à Ste-Anne

7.35 A. M. 11.05 A. M.

8.00 P. M. 11.40 P. M.

6.15 P. M. 7.30 P. M.

Départ de Ste-Anne Arrivee à Québec

8.40 A. M. 6.45 A. M.

7.17 A. M. 8.31 A. M.

11.50 A. M. Excepté le samedi 12.57 P. M.

4.05 P. M. 5.19 P. M.

12.20 P. M. Samedi seulement 1.25

Pour les chutes Montmorency

Départ de Québec Arrivee à Montmorency

2.00 P. M. 8.45 P. M.

LES DIMANCHES

Départ de Québec Arrivee à Ste-Anne

6.00 A. M. 6.50 A. M.

7.10 A. M. 8.20 A. M.

2.00 P. M. 7.20 P. M.

Départ de Ste-Anne Arrivee à Québec

8.40 A. M. 6.45 A. M.

7.17 A. M. 8.31 A. M.

11.50 A. M. Excepté le samedi 12.57 P. M.

4.05 P. M. 5.19 P. M.

12.20 P. M. Samedi seulement 1.25

Pour la Grande Rivière (Beauport)

Départ de Québec Arrivee à Beauport

6.00 P. M. 6.15 P. M.

Départ de Beauport Arrivee à Québec

7.00 A. M. 8.21

LES DIMANCHES

Départ de Québec Arrivee à Beauport

2.00 P. M. 8.15 P. M.

Départ de Beauport Arrivee à Québec

4.00 P. M. 6.40 P. M.

Un train d'accommodation laissera Ste-Anne pour la Jonction d'Hotelville tous les samedis à 7.30 p. m. et arrivera à 8.30 p. m.

Pour autres informations s'adresser au surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant.

G. S. CRESSMAN, Gérant.

### CHEMIN DE FER

QUEBEC CENTRAL

La route des touristes entre Québec, Portland, Boston et New York. Les trains de service régulier entre Québec et Boston tous les jours via Sherbrooke et Jonction de White River.

Le 15 et après LUNDI, 26 JUILLET 1911, les trains circuleront comme suit :

**EXPRESS**—Départ de Québec (traverse) 2.30

Départ de Québec Arrivee à Boston

6.00 P. M. 8.45 P. M.

Départ de Boston Arrivee à Québec

8.45 A. M. 11.40 P. M.

6.15 P. M. 7.30 P. M.

LES DIMANCHES

Départ de Québec Arrivee à Boston

2.00 P. M. 8.15 P. M.

Départ de Boston Arrivee à Québec

4.00 P. M. 6.40 P. M.

Un train d'accommodation laissera Ste-Anne pour la Jonction d'Hotelville tous les samedis à 7.30 p. m. et arrivera à 8.30 p. m.

Pour autres informations s'adresser au surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant.

G. S. CRESSMAN, Gérant.

17 février 1911.

EDMOND BARBEAU

401 rue Richardson, ST-ROCH, QUEBEC

— COUVREUR —

En Ferblanterie, Tôles Galvanisées, Tôles Noires, Ardoises, Gravois, Bardeaux, etc., etc.

Tout ouvrage sera garanti et exécuté sous le plus court délai.

AGENT DE LA COUVERTURE DE SPARHAM

ARTHUR DELISLE, CHARLES DEQUISE

DÉPUTÉ DE PORTNEUF

DELISLE & DEQUISE

